



Animée par Monsieur **ANKILA Omar**

Expert en efficacité énergétique et énergies renouvelables, Formateur qualifié en Audit et Management Energétique,
Ex-Directeur du centre de formation de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique « AMEE »

❖ Objectif de la formation

Une des mesures efficaces pour l'approvisionnement énergétique dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, est le recours à l'énergie solaire photovoltaïque vu sa compétitivité économique par rapport aux autres sources d'énergie.

Quand il s'agit d'associer plusieurs sources électriques en un seul système durable dont une de ses composantes est une installation photovoltaïque, l'intégration du solaire photovoltaïque au réseau électrique interne dans le bâtiment ou l'industrie, doit être réalisée dans les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur pour éviter tout problème de dysfonctionnement impactant l'optimisation de la fourniture électrique.

Cette technique permet aux établissements publics et privés concernés par les secteurs du bâtiment et de l'industrie, d'optimiser leur consommation énergétique et maîtriser le recours à l'électricité parvenue du fournisseur électrique. Cette optimisation se traduit par la réduction des factures énergétiques payées. Les gains énergétiques engendrés par les installations photovoltaïques intégrées au bâtiment et à l'industrie, favorisent la compétitivité économique de la commercialisation des produits et prestations, et donnent lieu à leur valorisation par les retombées écologiques positives.

L'objectif de formation est de donner aux bénéficiaires le savoir-faire et les techniques de conception et dimensionnement des systèmes solaires fiables et durables intégrés au bâtiment et à l'industrie, et de leur faire comprendre les bonnes pratiques pour préparer les Cahiers de Charges pour concevoir, installer et exploiter les installations solaires sous les dispositions réglementaires et normatives en vigueur.

❖ Contenu du programme de la formation

Le programme de cette formation comprend les cours théoriques et pratiques, et les études de cas, constituées des modules suivants :

- Principe photovoltaïque de la production électrique solaire ;
- Conditions techniques et réglementaires pour l'intégration des installations photovoltaïques dans le bâtiment et l'industrie ;
- Principe de fonctionnement des installations solaires photovoltaïques intégrées dans le bâtiment et l'industrie ;
- Règles de conception et dimensionnement des installations photovoltaïques ;
- Etude de cas d'un projet d'équipement d'une unité industrielle/hôtel par une installation solaire photovoltaïque ;
- Règles de pose des installations solaires photovoltaïques intégrées au bâtiment et l'industrie, et mesures de sécurité ;
- Vigilance aux problèmes de fonctionnement – Résolution des dysfonctionnements fréquents ;
- Evaluation financière et rentabilité économique des installations photovoltaïques intégrées au bâtiment et l'industrie ;
- Analyse des bilans Carbone et impacts écologiques ;
- Techniques de préparation de CPS pour la réalisation et exploitation des installations solaires intégrées au bâtiment et industrie

❖ Frais d'inscription en présentiel et à distance

Frais d'inscription en présentiel

- 2000 Dh (HT) pour les sociétés et administrations
- 1500 Dh (TTC) pour les particuliers
- 960 Dh (TTC) pour les doctorants et étudiants

Frais d'inscription à distance

- 1000 Dh (HT) pour les sociétés et administrations
- 750 Dh (TTC) pour les particuliers
- 480 Dh (TTC) pour les doctorants et étudiants

❖ Informations complémentaires

- Le CFEE est certifié par le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences sous le numéro de série : 5/10/2025/5/3/DFP/DFMP.
- Les frais d'inscription comportent une documentation complète en version électronique, le déjeuner du midi et la pause-café pour les participants en présentiel.
- Tous les participants recevront une attestation de formation.
- Une inscription n'est définitive que si « CFEE » reçoit, au moins 72h avant la date de la formation, un virement sur son compte bancaire (en bas de cette page) ou un Bon de Commande ferme.
- « CFEE » se réserve le droit d'apporter, en cas de nécessité, des modifications relatives au déroulement de la Formation.